



## Faillite perssonnelle surendettement

Par darre mickael, le 28/10/2010 à 22:08

Bonjour,ma petite amie depuis deux ans a contracté plusieurs credits auprès de cofidis et finaref.Elle n'était pas encore avec moi et elle était a la commission de surendettement.Plan de surendettement complètement abracadentesque puisque pendant é' 24 mois elle n'avait rien a rembourser mais le 25éme mois 7000 euros d'un seul coup.Je tiens a préciser que nous avons déjà rembourser 2800 euros par anticipation.mon amie travaille a carrefour depuis 7 ans a 108 heures par mois et touche un salaire de 750 euros pr mois.Son directeur après plusieurs demandes de passer a un temps plein a toujours refusé car dans ce cas il perd la prime de la loi fillon de 250 euros par mois sur les tiers temps.nous avons contacté un avocat pour passer devant un juge pour faillite perssonnelle mais il nous a répondu qu'elle n'était pas assez endettée(17800 euros) quand on gagne 750 euros je ne vois pas comment nous en sortir je ne gagne que 1200 euros par mois.Pourriez vous m'indiquer a quelle hauteur il faut etre endetté pour pouvoir passer devant un juge.Je ne sais plus comment faire nous nous aimons et voudrions nous marier et avoir des enfants mais comment faire pour assumer dans ces conditions.Elle parle meme de me quitter pour que je me sente mieux moralement et je ne veux pas.Merci de tous les renseignements que vous pourrez nous communiquer sur la façon de procéder.Merci d'avance de votre aide je ne sais plus comment faire.